

COVID-19 CULTURE  
DÉPARTEMENT  
ECONOMIE  
ENVIRONNEMENT

## Fermoscopie grandes cultures Rebondir malgré les crises

Françoise Thomas - Publié le 05 Décembre 2020

Partage



Les Fermoscopie de CerFrance se sont déroulées comme chaque année réparties en trois sessions selon les principales productions agricoles du département : bovins viande, bovins lait et grandes cultures. Les Vitiscopies ont traditionnellement lieu en début d'année. Cette année, c'est en format digital que les informations sur la santé économique des exploitations ont été données. Sans surprise, les chiffres révèlent les difficultés auxquelles le secteur des grandes cultures est confronté. Mais les conseillers CERFrance n'entendent pas laisser les exploitants sans solutions.



Les bilans économiques présentés ce jeudi 26 novembre à distance par CERFrance ne peuvent malheureusement que confirmer ce que tout un chacun redoute : le secteur des grandes cultures en Saône-et-Loire est particulièrement impacté par les différentes crises rencontrées ces dernières années. D'un côté, « *même si l'agriculture a été moins impactée, la crise sanitaire de mars et qui continue perturbe l'organisation du travail* », relate Vincent Landrot, elle aura surtout « *des conséquences économiques à plus long terme* ».

Ce qui perturbe surtout le secteur, c'est le fait que 2020 ait connu une troisième sécheresse consécutive, un élément qui semble désormais plus « *structurel que conjoncturel et qui est à prendre en compte dans la gestion de l'exploitation* », invite le président de CERFrance Saône-et-Loire. Surtout que la situation climatique a impacté les cultures depuis les semis

jusqu'aux moissons « avec des prix qui n'ont malheureusement pas rattrapé le manque de volume », poursuit Émilie Golin, conseillère grandes cultures.

Au final, les chiffres traduisent cet état de fait avec une marge brute qui « se contracte fortement à -200 €/ha en deux ans, en sachant que 2018 n'était déjà pas très élevé ». La marge brute passe ainsi de 626 € à 424 €/ha. « Le rapport EBE/produit était de 29 % en 2018, 26 % en 2019. Il sera de 17 % en 2020, alors qu'il devrait être de 35 % », détaille encore Émilie Golin.

Enfin avec -14.600 € par Utaf, « c'est la troisième année qui enregistre un déficit en dix ans ».

De tels chiffres cachent malgré tout des grandes disparités entre les exploitations, ainsi « 35 % des exploitations affichent des revenus supérieurs à 20.000 € par Utaf ».

### **Sur quels leviers jouer ?**

Aussi, il est intéressant d'étudier de plus près la gestion de ces exploitations qui dégagent des revenus malgré le contexte climatique impactant, pour voir sur quels leviers jouent leurs revenus.

Pour certains céréaliers, cela passe par des produits qui présentent un meilleur rendement, l'assolement comprend souvent notamment des cultures de semences. Il y a aussi une réflexion régulière sur la répartition de l'assolement entre cultures d'hiver et cultures de printemps, tout en prenant en compte la gestion des adventices dans un contexte où de moins en moins de produits phytosanitaires sont disponibles. Un ensemble d'éléments qui conduit à vérifier régulièrement « la cohérence de ces choix par rapport à sa commercialisation ». Les charges de mécanisation semblent aussi particulièrement bien maîtrisées, notamment en étant « diluée sur des surfaces supérieures », les outils sont par ailleurs utilisés au-delà de la période d'amortissement, et ainsi bien entretenus et réparés, plutôt que d'être renouvelés. Une politique intéressante aussi compte-tenu de l'augmentation des prix du matériel agricole : « +25 % d'augmentation de coût pour tout ce qui est de pulvérisateur quand le matériel de travail du sol et de semis a augmenté de façon plus modérée », rappelle Émilie Golin. Parmi les pistes avancées pour retrouver de la compétitivité : l'achat de matériel en commun, l'utilisation de ce matériel sur un maximum d'hectares.

Pour d'autres céréaliers, « on constate aussi souvent de la diversification de produit », passant par la production d'énergie, par des travaux agricoles extérieurs, qui permettent eux aussi de diluer les charges de mécanisation.

Devant les sécheresses à répétition, les conseillers CERFrance invitent les exploitants à mettre « en place des systèmes plus complexes en terme d'assolement avec un retour aux fondamentaux agronomiques », les exploitants se retrouvent ainsi à « piloter leur entreprise de façon très technique ».

La conseillère Cerfrance l'a reconnu dans un tel contexte la réussite de son exploitation « n'est pas facile, mais elle est possible puisque certains y arrivent ». Cela passera par « de la technicité, de la gestion et de l'anticipation » et donc des leviers d'action multiples.



## Les leçons à tirer des crises

La crise sanitaire du printemps et le confinement décrété quasiment du jour au lendemain est un événement auquel peu voire, aucune entreprise n'était préparée. Si le secteur agricole a particulièrement su réagir vite et bien, certaines

entreprises ont frôlé la catastrophe avec un volume conséquent de denrées sur les bras et des circuits de distribution totalement fermés.

Aujourd'hui, CERFrance par le biais de sa conseillère stratégie des entreprises Pascale Laurain invite les chefs d'exploitation à tirer les enseignements de cet épisode.

Si on ne sait jamais quand une crise va impacter un secteur, il convient malgré tout d'avoir des entreprises les plus saines possibles. Cela passe notamment par une vision toujours claire de la stratégie d'entreprise avec des objectifs clairement fixés et une veille efficace de son secteur de marché, pour avoir, pourquoi pas, « *le quart d'heure d'avance* ». Une bonne gestion quotidienne passe aussi par une réflexion permanente sur les prix de vente par rapport au prix de revient, mais également par les ressources humaines qu'il s'agisse de formation ou de recrutement.

Quand la crise est là, « *il convient de réagir rapidement pour atténuer les effets négatifs* ». La communication en interne et externe est primordiale. « *Il faut aussi prendre de la hauteur pour revoir les priorités du moment* ».

Une fois la crise franchie, le retour d'expérience sur les forces et faiblesses de l'entreprise doit être dressé. « *Le chef d'entreprise doit lui-même procéder à son introspection pour analyser la façon dont il gère les périodes de stress* ». Cela peut permettre la mise en place d'actions de prévention, d'adapter les modes de production et de commercialisation. Avec toujours « *un travail sur le prix de revient pour vérifier si le prix de vente est bien adapté* ».